

Mot de bienvenue du Consul général Julien Thöni

CherEs compatriotes,

Je suis ravi de vous retrouver à l'occasion de la première édition 2022 de notre lettre d'information aux Suissesses et aux Suisses de Turquie.

Je dois malheureusement commencer par évoquer l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine fin février. Ceci marque de manière dramatique le retour de la guerre sur le continent européen. Cette guerre, qui a déjà fait de nombreuses victimes, notamment parmi la population civile, aura des conséquences profondes dans la région.

Tout en édictant des sanctions, la Suisse a condamné avec la plus grande fermeté l'agression militaire et appelé la Russie à entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien. La Suisse soutient les efforts de médiation menés par la Turquie. Comme vous, j'ai constaté un puissant élan de solidarité tant en Turquie qu'en Suisse en faveur des Ukrainiennes et Ukrainiens et un fort engagement pour la paix

Parallèlement à ces événements dramatiques, cette année a pourtant débuté avec une amélioration généralisée en matière de pandémie, laissant la vie reprendre ses droits et permettant une certaine normalisation. La multiplication des activités et événements organisés dans le domaine culturel, académique, de l'économie et du commerce par l'Ambassade et le Consulat général depuis janvier témoignent de ce développement si attendu.

Pour faire un point particulier sur la culture, le mois de la Francophonie (mars) a été riche avec la présentation de deux films suisses, un groupe d'improvisation théâtrale et la tournée du pianiste Marc Perrenoud et de ses co-équipiers (à Istanbul, Ankara et Izmir). La langue allemande a également été portée bien haut. L'auteur suisse Jonas Lüscher a présenté sa nouvelle « le Printemps des Barbares » devant différents publics en Turquie (Istanbul, Ankara, Diyarbakir, Mardin, Izmir). Et dans le domaine de l'art contemporain, trois suissesses et trois turques se sont associées pour créer une remarquable exposition autour du thème « femme et durabilité » dévoilée à Ankara puis à Istanbul. A la fois un très beau succès et, à partir de l'exemple donné par des femmes artistes, une aspiration à intégrer la durabilité dans notre vie quotidienne.

En formant des vœux pour le rétablissement rapide de la paix, je vous souhaite de belles fêtes de Pâques et du Ramadan.

Julien Thöni
Consul général de Suisse à Istanbul



Votation populaire du 13 février 2022

Le 13 février 2022, les électeurs suisses ont voté [sur quatre propositions](#). Le taux de participation pour l'ensemble de la Suisse était légèrement supérieur à 44%.

Initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine »

L'initiative populaire demandait l'interdiction de l'expérimentation animale. Les produits développés en recourant à l'expérimentation animale ne devaient en outre plus pouvoir être importés. Enfin, l'initiative demandait que la recherche sans expérimentation animale reçoive au moins le même soutien de l'Etat que celui accordé aujourd'hui à la recherche avec expérimentation animale. Les expériences dites sur l'homme devraient également être interdites. Si l'initiative était acceptée, il n'y aurait plus en Suisse de nouveaux médicaments développés à l'aide d'expériences sur les animaux, que ce soit pour les humains ou pour les animaux. Cela inclut par exemple les vaccins. La recherche et le développement de médicaments ou d'autres produits comme les produits phytosanitaires seraient limités.

Pour le comité, il n'est pas excusable d'utiliser à mauvais escient des animaux et des êtres humains incapables de se mettre d'accord pour des expériences. Aucun animal ou être humain ne pourrait fournir des prédictions fiables pour un autre être vivant. Les chercheurs pourraient également parvenir à leurs conclusions en utilisant des approches sans souffrance.

Pour le Conseil fédéral et le Parlement, une interdiction d'essayer sur les animaux aurait des inconvénients massifs pour la Suisse. Les hommes et les animaux ne pourraient plus bénéficier de nombreuses nouvelles thérapies médicales. La recherche et le développement seraient très fortement limités et des emplois seraient menacés. Ils ont donc recommandé le rejet de l'initiative.

L'initiative a été très clairement rejetée par 79% de non contre 21% de oui.

Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

L'initiative visait à interdire la publicité pour le tabac partout où les enfants et les adolescents peuvent la voir, par exemple dans la presse, sur les affiches, sur Internet, au cinéma, dans les kiosques ou lors de manifestations. Les mêmes règles s'appliqueraient aux cigarettes électroniques. Les publicités qui ne s'adressent qu'aux adultes ou qui se trouvent dans des lieux auxquels les mineurs n'ont pas accès resteraient autorisées.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont estimé que l'initiative allait trop loin. Ils lui ont opposé un contre-projet indirect, la nouvelle loi sur les produits du tabac. Les nouvelles dispositions interdiraient la publicité pour les produits du tabac et les cigarettes électroniques sur les affiches et dans les cinémas. De même, les multinationales du tabac ne seraient plus autorisées à distribuer gratuitement des cigarettes ou à parrainer des événements internationaux en Suisse. La publicité dans les kiosques, dans la presse ou sur Internet resterait possible, sauf si elle s'adresse aux mineurs, ainsi que le parrainage d'événements nationaux. Ils ont donc recommandé le rejet de l'initiative.

L'initiative a été approuvée par 56, % de oui contre 43,4 % de non.

Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre

Lorsqu'une entreprise se procure des fonds propres en émettant des actions ou des titres similaires, le gouvernement fédéral prélève un impôt : le droit de timbre d'émission. Celui-ci s'élève à un pour cent du capital levé. L'impôt n'est prélevé que sur les montants supérieurs à un million de francs. En règle générale, les petites entreprises ne paient pas de tels droits ; les recettes fiscales proviennent principalement des moyennes et grandes entreprises.

Le Conseil fédéral et le Parlement souhaitaient abolir le droit de timbre d'émission. Les entreprises devraient pouvoir lever de nouveaux capitaux propres sans avoir à payer d'impôts sur ceux-ci. Cela réduirait les coûts d'investissement, ce qui aurait un effet positif sur la croissance et l'emploi. En outre, les entreprises disposant de beaucoup de fonds propres traversent mieux les crises que celles qui en ont peu, car elles ont davantage de réserves. La suppression du droit de timbre d'émission profiterait en particulier aux jeunes entreprises à forte croissance qui n'ont pas encore de réserves.

Un référendum a été lancé contre le projet car, selon les opposants, ce sont surtout les grandes entreprises qui en profiteraient. Selon le comité, les grands groupes internationaux, les banques et les compagnies d'assurance sont les principaux bénéficiaires de la suppression du droit de timbre d'émission. Les citoyens n'y gagneraient rien, bien au contraire : ils devraient payer plus d'impôts ou accepter une réduction des prestations de l'Etat.

Les modifications de la loi ont été rejetées par près de 63% de non contre 37% de oui.

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

Les journaux, les stations de radio et de télévision privées et les médias en ligne fournissent quotidiennement à la population des informations sur leur région et sur la Suisse. Ils contribuent à la formation de l'opinion politique et à la cohésion sociale. En soutenant davantage les médias, le Conseil fédéral et le Parlement ont voulu éviter que davantage de journaux ne disparaissent ou que des radios privées ne soient obligées d'abandonner. C'est la seule façon de continuer à couvrir toutes les régions. C'est important pour la population et la démocratie directe. Le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent renforcer les médias locaux et régionaux. La Confédération accorde depuis longtemps des avantages pour la distribution des journaux sur abonnement. Cet avantage aurait maintenant été étendu aux journaux à plus grand tirage et à la distribution tôt le matin. De plus, les médias en ligne auraient été encouragés et les radios locales et les télévisions régionales auraient bénéficié d'un soutien financier accru.

Pour le comité référendaire, le soutien prévu aux médias était un gaspillage de l'argent du contribuable qui aurait profité aux riches éditeurs. Selon le comité, ce soutien ferait en outre des médias des médias d'Etat. Or, la démocratie directe suisse a besoin de médias indépendants.

La loi a été rejetée de justesse par 54,56% de non contre 45,44% de oui.

Participation aux votes et aux élections

Vous avez la nationalité suisse et vivez à l'étranger ? Vous avez le droit de participer aux votations et aux élections en Suisse par le biais du vote par correspondance. Si vous vivez en Turquie, vous pouvez vous inscrire auprès du Consulat général à Istanbul. Vous recevrez ensuite le matériel de vote par courrier avant le dimanche du vote.

Vous pouvez en savoir plus à ce sujet sur notre site web, [sous la rubrique "Droits politiques"](#).

Économie et commerce – SBH Swiss Business Hub Istanbul

Test the Waters – Cosmetics in Turkey

En vue de la croissance du secteur des cosmétiques en Turquie, le Swiss Business Hub SBHTR a organisé le 23 mars 2022 l'événement hybride "Test the Waters - Cosmetics in Turkey". L'objectif était de permettre à une sélection d'entreprises suisses de cosmétiques de présenter leur société et leurs produits à différents groupes cibles turcs afin d'obtenir une première évaluation du potentiel de marché de leurs produits en Turquie.



Le Consul général Julien Thöni et Yasemin Öztürk, directrice du SBH, ont souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Mme Fügen Soykut (experte en cosmétique - Executive Senior Consultant in Cosmetic & Personal Care Industry) a donné un aperçu du marché du secteur cosmétique turc. Cinq sociétés suisses, Jacqueline Piotaz Switzerland, Laboratoire Mergens, Swissline Cosmetics, SwissMor et Tal, ont



présenté virtuellement leurs produits à l'audience turque (distributeurs, pharmacies, dermatologues, salons de beauté, SPA, magazines et influenceurs) sur place à l'hôtel Fairmont Quasar. À cette occasion, les invités turcs ont également pu tester certains produits des cinq entreprises suisses dans le cadre d'un mini-salon organisé à l'hôtel, ce qui leur a permis de se faire une première impression. Après les présentations, les entreprises suisses ont été mises en relation avec des prospects potentiels pour des rencontres virtuelles en tête-à-tête.

Visite de l'entreprise suisse Sika à Tuzla



L'entreprise suisse Sika à Tuzla a invité le Consulat général et le SBH à visiter son usine. Comme de nombreuses entreprises suisses en Turquie, Sika accorde une importance particulière au marché turc. Fondée en Suisse en 1910, la société compte aujourd'hui parmi les plus grandes entreprises du pays. Depuis les années 1990, SIKA est également présente en Turquie, où elle ne cesse d'accroître sa part de marché dans le domaine des spécialités chimiques pour la construction. Le CEO Turgay Özkun a fait visiter



l'usine et le département Research & Development (recherche et développement), qui développe et brevète chaque année des dizaines de nouveaux produits adaptés.

Étude de marché - Approvisionnement en textiles en provenance de Turquie

Compte tenu du rôle de premier plan de la Turquie en tant que fournisseur de textiles, le SBHTR a commandé une étude de marché sur l'approvisionnement en textiles en provenance de Turquie. Le rapport a été conçu sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises de mode suisses, en mettant l'accent sur les textiles durables, les certifications, les livraisons en petites quantités et les avantages des fournisseurs de textiles turcs pour les acheteurs de textiles suisses. Le SBHTR souhaite ainsi aider les entreprises suisses à promouvoir leur intérêt pour le marché turc, en particulier en tenant compte des nouvelles possibilités offertes par le changement dans la gestion globale de la chaîne d'approvisionnement dû à COVID-19.

Webinar - Moving from Linear to Circular Economy

L'ambassade de Suisse et la Chambre de commerce turco-suisse ont organisé le cinquième webinar dans le cadre de la série "3-Country Business Webinars" à la mi-février de cette année. Ariane Tinner, conseillère économique et culturelle de l'ambassade, a animé le webinar.

Les intervenants étaient Mme Gülin Yucel, partenaire de la société de conseil "Brika Sustainability", spécialisée dans la mise en œuvre de l'économie circulaire, M. Nicolas Freudiger, co-fondateur de "ID Genève", qui produit des montres fabriquées de manière circulaire dans le segment du luxe, et M. Tunç Karabayer, fondateur de "Döngüsel Ekonomi 101" et de la start-up "Favor" ainsi que du hub d'Ankara des Global Shapers et du programme Scale360 Circular Innovation à Ankara.

Le webinar informatif est disponible sur [Youtube](#).



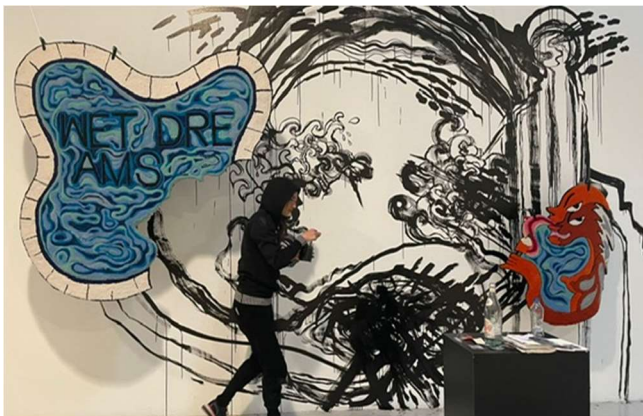
Parallèlement, les Global Shapers, une initiative de jeunes du WEF, ont également organisé à Ankara la journée de démonstration [Scale 360° Circular Innovation](#).

Plusieurs start-ups turques ont présenté leurs modèles d'entreprise en rapport avec l'économie circulaire. Les présentations étaient très innovantes et impressionnantes. L'événement a montré que les jeunes changent d'avis et que l'économie circulaire pourrait bientôt devenir une réalité.

Culture et art

Womanhood and Sustainability - Projet artistique turco-suisse

Notre conseillère à l'ambassade Ariane Tinner a eu l'idée de réunir trois artistes suisses, Talaya Schmid, Patricia Jacomella et Aglaia Haritz, issues de trois régions linguistiques différentes, avec trois artistes turques, Ecem Yerman, Gözde Ilkin et SENA, pour un projet artistique turco-suisse. Sous la direction des deux curatrices Carole Kambly et Burçak Yakici, les artistes ont créé une exposition sur le thème Womanhood and Sustainability. De février à avril, les œuvres ont été créées à Ankara dans le cadre d'une collaboration créative. Le processus a été accompagné de plusieurs événements tels que des discussions entre artistes, une performance, plusieurs ateliers et un panel sur le thème de l'art, de l'écologie et du féminisme d'un point de vue académique.



Le 8 mars, journée internationale de la femme, le plus grand musée contemporain d'Ankara, CerModern, a accueilli le vernissage. L'affluence a été importante, avec plus de 250 visiteurs le jour de l'ouverture.

Le 7 avril, l'exposition a été transférée à Istanbul, où elle est présentée à la galerie d'art [Barin Han](#) jusqu'à la fin du mois d'avril.

L'implication de la société civile, des femmes réfugiées, des étudiants, de la communauté LGBTI+ et d'autres institutions a été essentielle pour le projet. Il a offert des plates-formes d'échange entre des personnes d'horizons économiques, religieux et politiques différents, créant ainsi un pont entre différentes parties de la société. Le projet a également rendu la Suisse plus visible en Turquie dans le domaine de la culture et a promu le site culturel d'Ankara.

[L'écho médiatique](#) a été important. Vous trouverez [ici](#) une vidéo sur la création de l'exposition ainsi que plusieurs [enregistrements en direct](#) des événements et de [l'exposition](#).



Vive la Francophonie !

Le mois de mars est le mois de la langue française. Cette année, la Suisse s'est jointe à d'autres pays francophones tels que la France, la Belgique, le Maroc, la Tunisie et le Canada pour participer à un programme varié d'événements culturels en langue française.

Lors de l'événement principal au Palais de France à Istanbul, les artistes suisses [d'improvisation d'Impro-Suisse](#) étaient notamment de la partie, tout comme le [photographe suisse Nicolas Brodard](#).

L'aspect culinaire n'a pas non plus été négligé.



Marc Perrenoud Jazz Trio

Le [Jazz Trio Marc Perrenoud](#) a effectué une tournée de plusieurs jours en Turquie pendant le mois de la Francophonie, avec des arrêts au Lycée Saint Benoit Istanbul, au Nardis Jazz Club Istanbul et au CerModern à Ankara. Le point culminant de leur voyage a sans doute été leur prestation au festival de jazz d'Izmir. Le groupe a joué devant plus de 1000 personnes dans une salle comble et a enthousiasmé le public !



Journées des films francophones



L'Institut culturel français a organisé et coordonné les journées du film francophone à Istanbul, Ankara et Izmir. La Suisse a participé à ce programme varié avec deux films, "Tambour Battant" et "A la recherche de l'homme à la caméra".

Dans "Tambour Battant", un petit village du Valais connaît des turbulences inhabituelles au printemps 1970. La fanfare est sur le point de se disloquer. Ce qui commence comme un conflit musical se transforme bientôt en conflit politique.

Alors que Tambour Battant est une comédie légère, le second film traite de la recherche d'un ami d'enfance qui, pendant le printemps arabe en Syrie, a filmé les événements avec sa caméra et a ensuite disparu sans laisser de traces. La projection de ce documentaire a été suivie d'un échange sur le thème de la migration et des droits de l'homme avec la réalisatrice du film, Boutheyna Bouslama. L'attaché humanitaire de notre ambassade à Ankara, Charles Apotheker, a également participé à la table ronde.

Le film a remporté le Prix du film de Soleure en 2017.



Voyage de lecture Jonas Lüscher - Le printemps des barbares



Le célèbre écrivain suisse Jonas Lüscher a effectué une tournée de lecture en Turquie en mars. Ses lectures étaient centrées sur la nouvelle "Le printemps des barbares", récemment traduite en turc. Jonas Lüscher est l'un des auteurs contemporains les plus reconnus de l'espace germanophone. Ces dernières années, il a remporté plusieurs prix pour ses œuvres, dont le Prix suisse du livre pour son roman "Kraft" et, tout récemment, le Prix Max Frisch de la ville de Zurich.

Le voyage de lecture l'a mené d'Istanbul à Ankara en passant par Diyarbakir et Mardin. La dernière étape a été Izmir. Dans quatre universités du pays, il a échangé des idées sur son œuvre et son métier d'écrivain avec des étudiants germanistes engagés et intéressés. Les différentes lectures publiques, notamment à la librairie allemande d'Istanbul et aux Goethe Institutes d'Ankara et d'Izmir, ont été suivies de discussions animées avec le public. La traductrice de l'ouvrage, Mme Reagip Minareçi, et l'éditrice du livre, Mme Elif Akkay, y ont également participé. Mme Minareçi a donné un aperçu de sa profession exigeante et des défis particuliers de la traduction d'œuvres littéraires.



Programme de nos événements culturels

Le Consulat général à Istanbul et l'Ambassade à Ankara organisent ou soutiennent l'organisation d'un grand nombre d'activités, de concerts, de projections de films, d'expositions et bien plus encore en rapport avec la Suisse tout au long de l'année.

Pour vous tenir au courant des invitations à venir et des nouveaux événements, nous vous invitons à nous suivre sur notre compte **Instagram commun "Switzerland in Turkey"**. Consultez également la dernière page de cette lettre d'information.

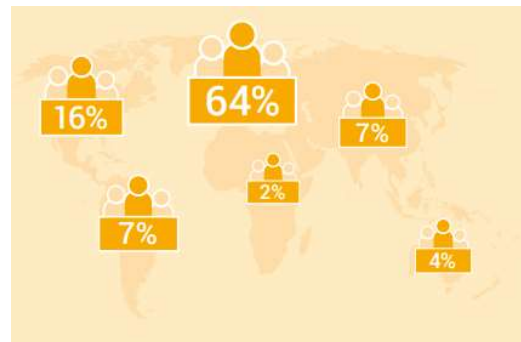


[Follow us on Instagram!](#)

Services consulaires

Statistiques sur les Suisses de l'étranger 2021

La statistique annuelle sur les Suisses de l'étranger est parue. Environ 11% de la population suisse vit à l'étranger. Sur ce total de 788 000 Suisses de l'étranger recensés fin 2021, la plupart vivent en Europe (64%). En Europe, le plus grand nombre de Suisses de l'étranger vit en France, suivie de l'Allemagne et de l'Italie.


Augmentation de la population âgée

Fin 2021, 21,1% des Suisses de l'étranger étaient mineurs, c'est-à-dire âgés de moins de 18 ans. La part des 18-64 ans s'élevait à 56,4% et celle des 65 ans et plus à 22,5%. Par rapport à 2020, les effectifs correspondants ont augmenté respectivement de 1,4%, 1,1% et 2,7%. Comme l'année précédente, c'est dans le groupe d'âge le plus âgé que l'augmentation a été la plus marquée.

L'évolution en Turquie

Le nombre de Suisses de l'étranger inscrits au Consulat général en Turquie s'élève actuellement à plus de 5000 concitoyens. Voici les chiffres des dernières années :

1993	776
2000	1365
2010	2630
2021	5129

Le nombre de Suisses annoncés en Turquie a donc presque doublé en 10 ans !

De plus en plus de Suisses de l'étranger ont plusieurs passeports

Les trois quarts des Suisses de l'étranger (590 500 personnes) possèdent au moins une deuxième nationalité. C'est en Amérique que cette proportion est la plus élevée (80,0%). Dans plus de la moitié des pays américains, la proportion de citoyens suisses possédant plusieurs passeports est d'au moins 75%. En Amérique du Sud, notamment au Chili et en Argentine, les Suisses possédant plusieurs nationalités sont particulièrement nombreux (respectivement 91,3% et 94,2%). En revanche, c'est en Asie que leur proportion est la plus faible (63,1%). Depuis 2017, le nombre de Suisses possédant plusieurs nationalités a augmenté de 5,3% dans le monde. Alors que leur nombre a augmenté en Asie (+6,7%), en Europe (+6,5%), en Océanie (+4,8%) et en Amérique (+2,9%), une baisse de 2,8% a été observée en Afrique.

Plus d'informations, de graphiques et de tableaux interactifs :

[Suisses de l'étranger \(Office fédéral de la statistique\)](#)

Automatisation du processus de contrôle de vie pour des bénéficiaires de rente AVS/AI

Dès 2022, la Caisse suisse de compensation (CSC) améliore le processus de contrôle de l'existence en vie, grâce à des échanges automatisés qui vont simplifier les démarches pour une grande partie des ressortissants suisses bénéficiaires d'une rente AVS / AI.



Jusqu'à présent, chaque assuré au bénéfice d'une prestation de l'AVS/AI devait envoyer à intervalle régulier un certificat d'existence en vie à la CSC, afin de garantir le versement sans interruption de la rente. Ce processus, contraignant à la fois pour la CSC et pour les assurés, sera simplifié dès 2022 grâce à la mise en place d'échanges automatisés entre les diverses administrations et notamment avec le DFAE.

Concrètement, cela signifie que les ressortissants suisses établis à l'étranger qui sont dûment inscrits auprès de la représentation suisse de leur lieu de domicile, ne recevront en principe plus de demande de certificat d'existence en vie, celle-ci étant communiquée directement à la CSC par le registre des Suisses de l'étranger.

Les ressortissants suisses qui ne sont pas annoncés aux représentations diplomatiques ou consulaires continueront quant à eux à recevoir les demandes d'existence en vie. Dans certaines situations exceptionnelles, il se peut que des personnes inscrites reçoivent tout de même une telle demande. Les personnes concernées devront alors remplir et faire attester ce document afin d'éviter une mise en suspens de leur rente.

Veuillez noter que le nouveau processus s'applique dès l'année 2022. Les personnes qui n'ont pas encore retourné leur certificat d'existence en vie pour l'année 2021 restent tenues de le faire encore.

Cette nouvelle procédure simplifie les démarches à effectuer, mais ne modifie pas l'obligation de renseigner directement la caisse de toute modification de l'état personnel tels que les changements d'adresse, d'état civil, etc. Si vous résidez en Turquie, vous pouvez signaler ces changements via le Consulat général à Istanbul.

Helena Freiermuth - Membre du comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger OSE

Madame Helena Freiermuth représente les Suisses de l'étranger de Turquie en tant que notre déléguée au [Conseil de l'Organisation des Suisses de l'étranger \(OSE\)](#). Dans notre newsletter n°13, nous vous informions que Mme Freiermuth avait également été élue au [Comité du Conseil](#) de l'OSE.

Une raison suffisante pour vous présenter un peu plus en détail Mme Freiermuth. Elle a répondu à quelques questions sur ses nouvelles fonctions au sein de l'OSE et sur l'organisation elle-même.



Nom: Freiermuth
 Prénom: Helena
 Age: 1958
 Domicile: Çeşme, Izmir, Türkiye
 État civil: verheiratet
 Langues: Allemand Langue maternelle
 Français, Italien, Anglais, Turc,
 Chinois
 Autre: Initiatrice et organisatrice du cercle d'amis
 SWIZMIR
 Présidente de la section du PLR pour les Suisses de
 l'étranger

Madame Freiermuth, pouvez-vous nous expliquer brièvement ce qu'est l'OSE et quelles sont ses tâches ?

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) existe depuis 1916 et défend les intérêts des Suisses de l'étranger en Suisse. Elle a donc pour mission de maintenir le lien entre la Suisse et ses citoyens, comme le stipule la Constitution. En d'autres termes, l'OSE est considérée comme le porte-parole officiel de la Cinquième Suisse. Ses missions peuvent être résumées en 4 domaines : Représenter, Informer, Mettre en réseau et Conseiller. Au siège de l'OSE à Berne, environ 16 personnes se partagent le travail.

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est en quelque sorte le parlement des Suisses de l'étranger et se compose de 140 délégués. Le nombre de délégués par pays dépend du nombre de Suisses qui y vivent. La Turquie, qui compte environ 5000 Suisses de l'étranger, a droit à un siège au Conseil des Suisses de l'étranger.

Quels sont les principaux objectifs (ou stratégie) de l'OSE pour les prochaines années ? Quels sont les principaux défis ?

Le nouveau Comité de l'OSE s'est fixé comme objectif d'examiner les offres actuelles, les partenariats, les moyens de communication, etc. pour voir s'ils correspondent toujours aux besoins des Suisses de l'étranger et, le cas échéant, d'adapter la palette. La composition de la 5e Suisse évolue. Si, par le passé, de nombreux compatriotes au sens propre du terme ont émigré, nous constatons aujourd'hui une plus grande mobilité dans toutes les directions. Nous voulons tenir compte de cette évolution. Nous souhaitons en outre éveiller les consciences sur le rôle important que jouent les Suisses de l'étranger pour la Suisse. Que ce soit dans l'économie, dans la recherche et l'enseignement, dans l'art, les Suisses de l'étranger façonnent l'image de la Suisse et contribuent largement à l'image positive de notre pays dans le monde, sans parler des nombreuses expériences qu'ils peuvent éventuellement rapporter dans leur pays d'origine.

Bien sûr, nous avons aussi des défis concrets auxquels nous cherchons des solutions : Ainsi, de nombreux Suisses de l'étranger ne peuvent pas exercer leurs droits politiques parce que leurs documents de vote et d'élection leur parviennent régulièrement trop tard. L'introduction du vote électronique permettrait de remédier à cette situation et constitue une préoccupation majeure de l'OSE.

Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile pour les Suisses de l'étranger d'avoir un compte dans une banque suisse. Dans ce domaine, nous avons les mains liées, car il n'existe aucune base légale pour dire aux banques qui elles doivent accepter comme clients. Nous cherchons des coopérations et des solutions alternatives.

Un autre sujet récurrent est celui des assurances sociales. Actuellement, les questions liées à la pandémie et à la vaccination nous préoccupent.

Enfin, nous devons sans cesse nous battre pour le financement.

Quels sont, selon vous, les principaux partenaires de l'OSE et pourquoi ?

Pour obtenir des améliorations sur le plan politique, nous dépendons clairement d'une bonne collaboration avec les partis politiques. C'est pourquoi nous entretenons des échanges réguliers avec l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger. Pour les questions pratiques, nous nous appuyons sur des contacts étroits avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), en particulier avec la Direction des services consulaires. Dans le domaine de l'information, nous pouvons compter sur le soutien de Swissinfo. A cela s'ajoutent d'autres institutions qui s'occupent de domaines spécifiques, comme les écoles suisses à l'étranger, la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger avec ses offres pour les enfants et les jeunes, etc. La collaboration avec ces partenaires est très constructive.

En quoi consiste concrètement votre travail au sein du Comité de l'OSE ?

Au cours d'une année normale, le Comité se réunit trois fois en Suisse pour des séances d'une journée. Les questions stratégiques, mais aussi d'actualité, sont alors à l'ordre du jour, tout comme la préparation des réunions des délégués du CSE qui ont lieu deux fois par an et du congrès annuel en août. En période de pandémie, nous nous tournons vers les réunions numériques, y compris avec nos partenaires. Heureusement, des logiciels comme Teams et Zoom sont aujourd'hui disponibles ! Ces nouveaux outils permettent également des échanges spontanés entre les membres du comité. De plus en plus, des groupes de travail se forment également entre délégués du monde entier sur des sujets précis, qui peuvent également se réunir en ligne.

Pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours jusqu'à votre position actuelle au sein de l'OSE ?

J'ai vécu à l'étranger depuis 1995 - plusieurs années en Chine, aux Etats-Unis, au Canada, de nouveau en Chine, et maintenant en Turquie depuis 8 ans. Avant de partir, j'étais membre de la commission scolaire et de la commission de contrôle des comptes dans ma commune de résidence dans le canton de Zurich. La voie vers le conseil municipal était toute tracée. Avec mon départ pour Shanghai, en Chine, ma carrière politique s'est brusquement arrêtée - la seule ombre au tableau dans cette nouvelle vie passionnante à l'étranger !

J'ai rapidement rejoint le PRD International, où j'ai trouvé une nouvelle opportunité de vivre ma passion pour le travail politique. Lors des élections de 2007, 2011 et 2015, je me suis présentée en tant que Suisseuse de l'étranger pour un siège au Conseil national pour le canton de Zurich, un projet assez irréaliste dans le système politique actuel.

De 2007 à 2019, je me suis engagée dans le comité de la section du PLR pour les Suisses de l'étranger, dont je suis la présidente depuis 2020. Au sein du Conseil des Suisses de l'étranger, je représente les Suisses en Turquie pour le deuxième mandat. L'été dernier, j'ai été élue au comité de l'OSE.

Madame Freiermuth, merci beaucoup pour cette interview et pour votre engagement en faveur des Suisses de l'étranger.

Personnel

Fin mars, Derya Tecimel, collaboratrice de longue date, a quitté le Consulat général à Istanbul. Mme Tecimel travaillait depuis 2003 au sein du service consulaire, où elle a occupé différentes fonctions. Elle a servi la colonie suisse en Turquie en proposant des services au guichet du consulat ou à distance. Les clients appréciaient son service compétent et son caractère enjoué.

Mme Tecimel cherche une nouvelle fois à changer de carrière et a rejoint début avril le service transférable du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Elle prendra prochainement ses nouvelles fonctions à l'ambassade de Suisse aux Philippines à Manille.



Nous félicitons Mme Tecimel pour cette décision et lui souhaitons, ainsi qu'à toute sa famille, le meilleur, le bonheur et la santé pour cette nouvelle étape de sa vie. Un grand merci pour les nombreuses années de collaboration engagée au sein de notre équipe et pour ta fidélité.

Jours religieux

Les communautés chrétienne et musulmane célèbrent d'importantes fêtes religieuses au début de ce trimestre !

Pour les chrétiens du monde entier, Pâques est l'une des fêtes les plus importantes de l'année civile.

Selon une ancienne coutume, les enfants cherchent à Pâques des œufs de poule cachés et colorés ainsi que des friandises cachées par le "lapin de Pâques".

Cette année, Pâques tombe le week-end du 15 au 18 avril.



Le Şeker Bayramı, ou en français la fête du sucre, est la fête islamique de la rupture du jeûne. Elle est célébrée par la communauté musulmane du monde entier juste après le mois de jeûne du Ramadan.

Cette année, le ramadan a commencé le 2 avril et dure tout le mois. Ensuite, nous célébrons la fête du sucre du 2 au 4 mai.

Joyeuses Pâques et iyi Bayramlar !

Urgences - contacts importants - aide

Nous vous recommandons d'imprimer la page suivante en cas d'urgence. Consultez également les liens Internet fournis et gardez à portée de main les informations qui vous concernent.

Helpline DFAE

Vous êtes dans une situation de détresse telle que vous avez besoin de l'aide du Département fédéral des affaires étrangères DFAE? Vous pouvez joindre [la ligne d'assistance du DFAE](#) à tout moment (24/24, 7/7) :

Téléphone: 0041 800 24 7 365
0041 58 465 33 33

Email: helpline@eda.admin.ch

Travel Admin App

Les voyageurs suisses peuvent communiquer leurs données de voyage au DFAE afin d'être contactés en cas de crise. Vous pouvez trouver l'application dans le [Google Play](#) ou l'[App Store](#).

Conseils aux voyageurs du DFAE

Les conseils aux voyageurs du DFAE fournissent des informations sur la situation sécuritaire dans tous les pays. Avant de partir, renseignez-vous sur la situation dans le pays de destination. Cependant, c'est toujours à l'individu de décider de la préparation et de l'exécution d'un voyage.

Numéros d'urgence turcs

Police	155	Police du trafic	154
Ambulance	112	Pompiers	110
Dégâts dus au gaz naturel	187	Empoisonnements	114
Incendie de forêt	177	AFAD	122*

**Important : Nous vous recommandons de vous renseigner sur les installations d'AFAD en cas de crise (par exemple, un tremblement de terre) dans votre quartier, par exemple auprès de la direction de votre immeuble ou du bureau du gouverneur.*

Editeur

Ambassade de Suisse
 Atatürk Bulvarı 247, P.K. 25
 06680 Kavaklıdere, Ankara

+90 312 457 31 00 (Téléphone)

ankara@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/ankara



Like us on Facebook



Follow us on Instagram

Consulat général de Suisse
 Esentepe Mah. Büyükdere Cad.173
 1.Levent Plaza A Blok Kat:3, P.K.90
 34394 Levent - Sisli - Istanbul

+90 212 283 12 82 (Téléphone)

istanbul@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/istanbul



Like us on Facebook!



Follow us on Instagram

Swiss Business Hub
 Turkey

istanbul.sbhturkey@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/istanbul



Follow us on LinkedIn



Follow us on Instagram